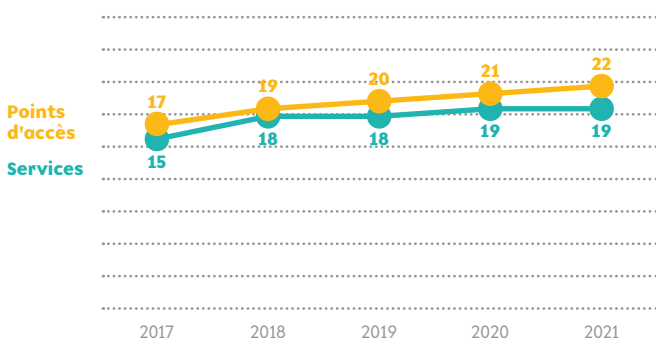


► QU'EST-CE QUE LE DAMSI² ?

Le Dispositif d'Accès au Matériel Stérile d'Injection et d'Inhalation est un ensemble de services assurant la diffusion d'informations et de matériel stérile à destination des usager·ères de drogues, à Bruxelles et en Wallonie, dans une optique de Réduction des Risques de transmission du VIH ou des hépatites, notamment. Modus Vivendi asbl organise la coordination de ce dispositif, la concertation, l'échange d'informations entre les services concernés, ainsi que l'achat centralisé de matériel de RdR.

► ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SERVICES ET DE POINTS D'ACCÈS



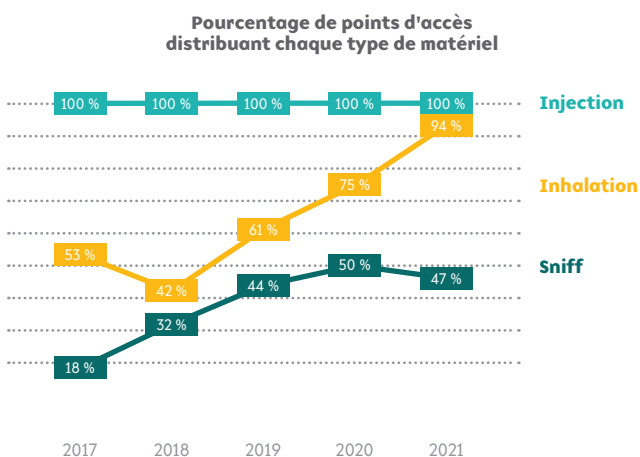
Note : Un même service peut organiser plusieurs points d'accès.

► MODES DE DISTRIBUTION

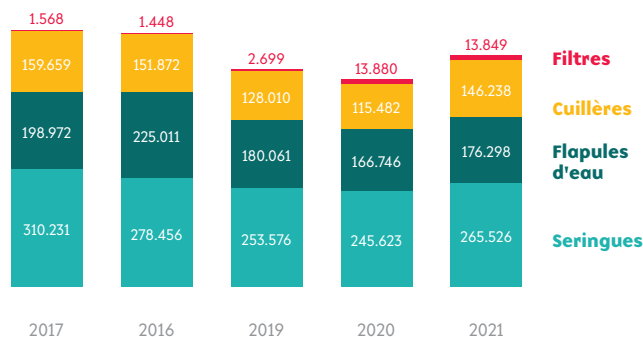


► Le nombre de points d'accès est en constante augmentation avec un nouveau point d'accès ouvert en 2021. En ce qui concerne les modes de distribution, nous constatons une relative diversité. Les permanences sont le mode de distribution le plus commun. Suivent, dans l'ordre, la distribution via les maraudes et, à égalité, la distribution via les consultations et les bus. La catégorie Autre comprend notamment la distribution via la poste, un mode de distribution qui a été ajouté pour contourner les barrières à l'accès engendrées par les mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus.

► MATÉRIEL DISTRIBUÉ



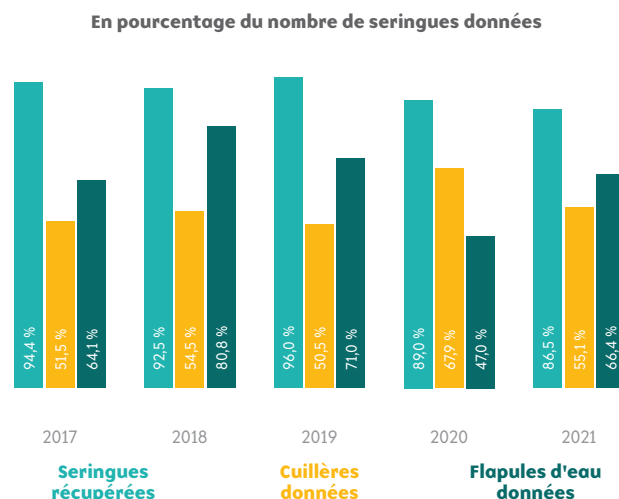
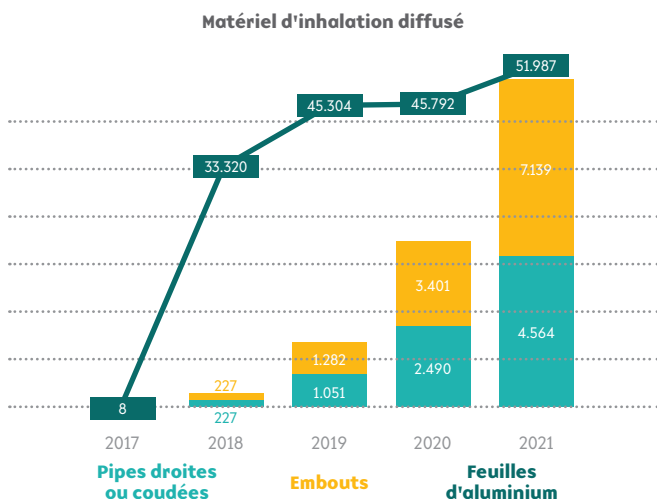
Matériel d'injection



► Le nombre de points d'accès distribuant du matériel d'inhalation continue d'augmenter depuis 2018 tandis que le nombre de points d'accès distribuant du matériel de sniff a tendance à se stabiliser.

► La quantité de matériel d'injection distribué a augmenté pour la première fois en trois ans sans pour autant atteindre les niveaux observés avant 2019.

Note : Les chiffres repris dans ce document sont calculés à partir des données envoyées par 15 de nos 19 partenaires wallons et uniquement celles qui sont communes à nos partenaires bruxellois et wallons. Par exemple, le nombre de garrots ou le nombre de crèmes cicatrisantes n'a pas été comptabilisé. Les chiffres sous-estiment donc la quantité et la diversité du matériel distribué mais peuvent néanmoins être considérés comme représentatifs de l'ensemble du matériel distribué.



Note : Toutes choses étant égales par ailleurs, pour réduire les risques liés à l'usage de drogues, il est recommandé d'être dans un rapport de un pour un (ou 100%) pour les différents matériels ci-dessus.

- ▶ Malgré la crise sanitaire, le volume de matériel d'inhalation distribué continue d'augmenter.
- ▶ Les seringues récupérées représentent 86.5% (-2.5% par rapport à 2020) du nombre de seringues données ; autrement dit, pour une seringue récupérée, 1,2 seringue a été donnée. Ce rapport augmente pour la deuxième année consécutive.
- ▶ Pour une cuillère donnée, 1,8 seringue a été donnée. Ce rapport est supérieur à celui de l'année passée qui était le meilleur (d'un point de vue de réduction des risques car moins élevé) depuis cinq ans.
- ▶ Pour une flapule donnée, 1,5 seringues ont été données. Ce rapport s'est amélioré après avoir connu une hausse importante l'année passée.

▶ CONTACTS ET (NOUVEAUX-ELLES) BÉNÉFICIAIRES UNIQUES



53777 contacts, visites ou demandes enregistrées (15 points d'accès)

2015 bénéficiaires uniques (14 points d'accès)

(cela représente 8.3 % du nombre de contacts pour les treize points d'accès qui nous ont fourni ces deux données, ce qui revient à dire qu'un·e même bénéficiaire initie en moyenne 12 contacts / an)

952 nouveaux-elles bénéficiaires (12 points d'accès)

(cela représente 37.1 % du nombre de bénéficiaires uniques pour les dix points d'accès qui nous ont fourni ces deux données)

Note : Le nombre de points d'accès nous ayant fourni chacune des informations ci-dessus est indiqué entre parenthèses. Parce que le public des services partenaires se recoupe partiellement, le nombre de (nouveaux-elles) bénéficiaires uniques est fort probablement surestimé.

- ▶ Le pourcentage de femmes dans les contacts, bénéficiaires uniques et nouveaux-elles bénéficiaires est, respectivement, de 5, 34 et 31%. Ces chiffres sont à interpréter avec prudence car, bien que le nombre de points d'accès nous fournissant ces informations soit identique (à savoir, 12), les points d'accès nous les fournissant ne sont pas toujours les mêmes.

▶ FAIT(S) MARQUANT(S)

- ▶ Alors que l'année 2021 n'a pas encore marqué un retour à la normale, la tendance à la hausse de la consommation de crack observée ces dernières années se confirme. Par ailleurs, en Wallonie, on assiste aussi à une reprise importante de la pratique de l'injection qui peut s'expliquer par une augmentation de la consommation de cocaïne, consommation plus gourmande en seringues (comparé à la consommation d'héroïne). Bien que de l'ordre du spéculatif, nous pensons que les augmentations précitées traduisent un passage de la consommation de l'héroïne vers la consommation de cocaïne chez une partie du public.